



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture / Cabinet
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

**Arrêté portant modification
de l'arrêté du 28 avril 2023 accordant la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers au titre de la
promotion du 14 juillet 2023**

*Le Préfet d'Eure-et-Loir
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite*

Vu le décret n° 68-1055 du 29 novembre 1968, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Vu le décret n° 80-209 du 10 mars 1980 modifiant divers articles de la partie réglementation du Code des Communes relative aux Sapeurs-Pompiers communaux ;

Vu les articles 12 à 22 du décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 ;

Vu le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu le décret n° 2017-1155 du 10 juillet 2017 fixant les conditions d'attribution de la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 avril 2023, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir le 2 mai 2023, accordant la médaille d'honneur des Sapeurs-pompiers au titre de la promotion du 14 juillet 2023 ;

Vu la demande du 2 juin 2023 de Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir ;

Considérant que Monsieur Frédéric DESSENNE, Sergent-chef sapeur-pompier volontaire au Corps départemental d'Eure-et-Loir a obtenu la médaille d'honneur des Sapeurs-pompiers échelon "ARGENT" au titre de la promotion du 14 juillet 2020.

Sur proposition de Monsieur Frédéric BLANC, Directeur de Cabinet du Préfet ;

ARRÊTE :

Article 1er – La décision de décerner la médaille d'honneur échelon "ARGENT" à Monsieur Frédéric DESSENNE, Sergent-chef sapeur-pompier volontaire au Corps départemental d'Eure-et-Loir par arrêté préfectoral du 28 avril 2023 au titre de la promotion du 14 juillet 2023 est abrogée.

Article 2 : Monsieur Frédéric BLANC, Directeur de Cabinet de la préfecture d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir.

Chartres, le **- 6 JUIN 2023**

**Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur de Cabinet**

Frédéric BLANC